

Image not found or type unknown



Avenant contrat de travail

Par **ANNICK**, le **30/07/2010** à **13:58**

Bonjour,

Un employeur a t il le droit de faire signer un avena nt de contrat de travail avec salaire à la baisse à une personne en position de faiblesse mentale - personne qui à fait un AVC et une dépression nerveuse suite à contat de maladie en lui faisant part du fait que si il ne signe pas il perd son emploi....

Merci de toute l'aide que vous pourrez m'apporter